



ZOOM-AVANT

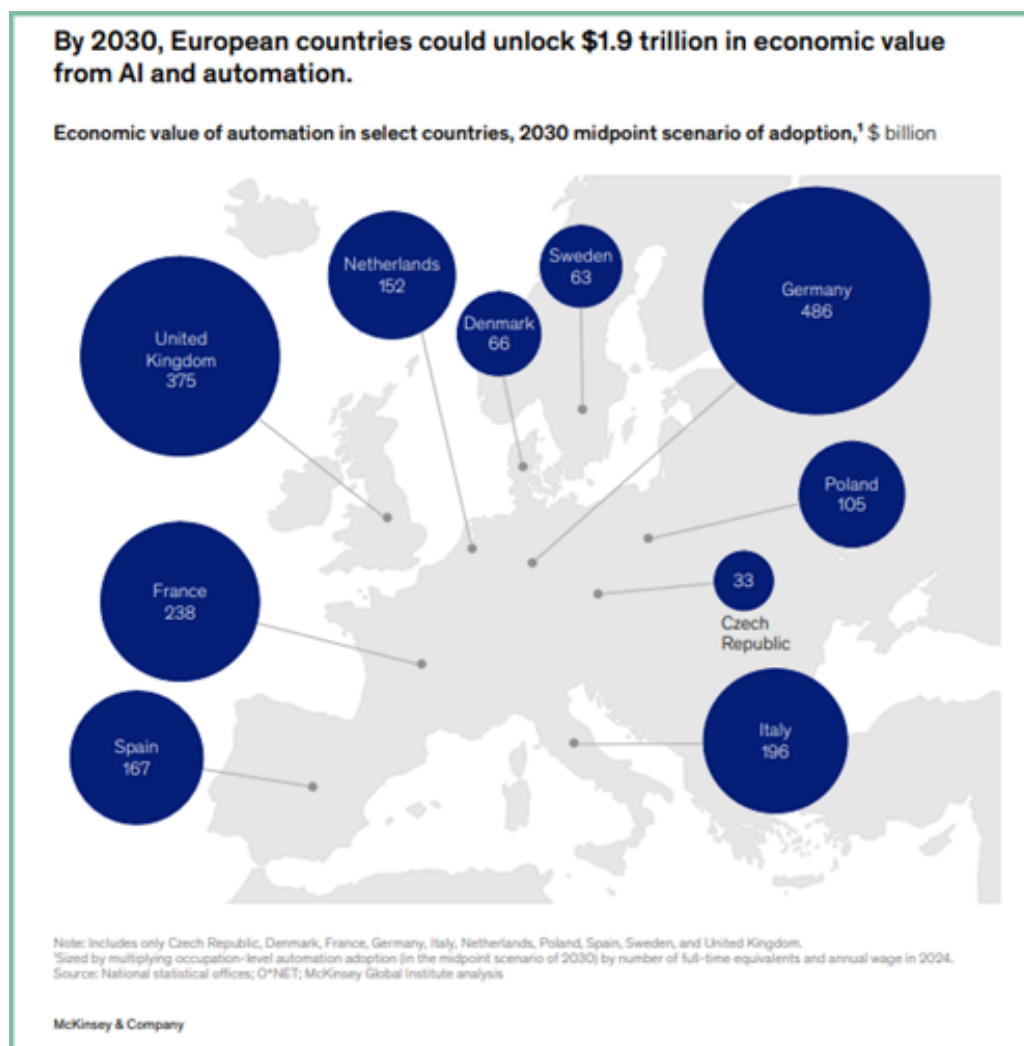
OPTIMISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCOSYSTÈME DE R&D

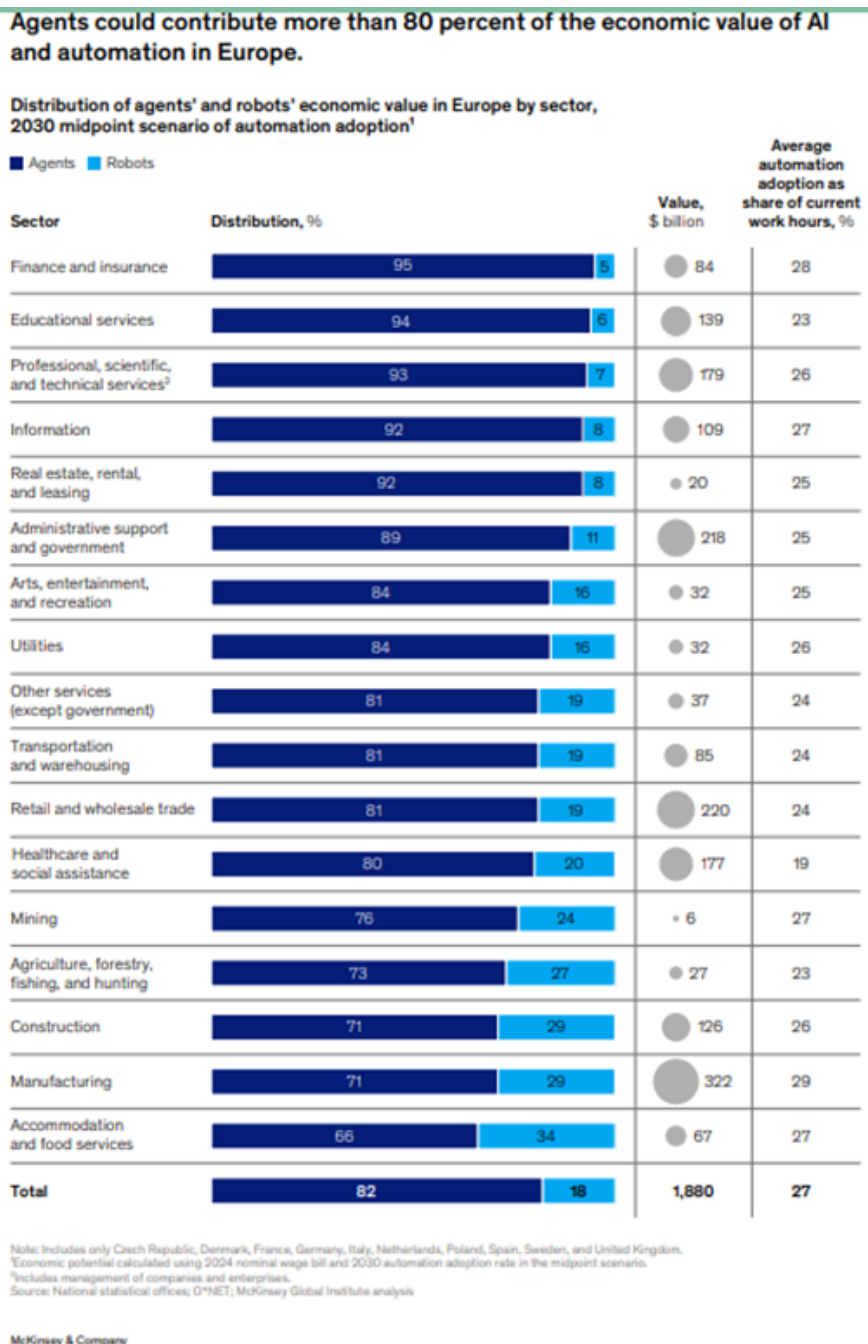
Identifier les tendances, les ruptures, les transitions

L'IA, les technologies quantiques, la photonique, les data centers, les applications des domaines d'excellence, ..., imposent d'identifier les tendances, les ruptures et donc les transitions nécessaires pour demain (et après-demain) et surtout d'optimiser, de coordonner, de coopérer face à des enjeux environnementaux et de souveraineté. Les entreprises, les centres de recherche, les établissements d'enseignement supérieur, les régions, l'état, l'Europe sont alors des acteurs clés « associés » à cette approche « commune ».

L'intensité économique se mesure aujourd'hui au nombre d'utilisateurs, de clients, La matière première de cette intensité sont les données et donc les réseaux qui les capturent, les acheminent, les centres de données qui les stockent et qui permettent leur traitement, les algorithmes qui les interprètent, ..., et en toute fin les « réseaux sociaux » qui les utilisent, les vendent. Viennent alors deux « outillages » indispensables, les centres de données (les data centers) et l'IA. Bien entendu les réseaux d'infrastructure (et les réseaux locaux IoT – Internet of Things) tiennent leur rôle mais à part leurs performances (et donc leur couverture/diffusion) l'évolution est en cours (notamment pour les infrastructures « locales » avec la photonique).

On assiste à une première « conjonction », entre l'Intelligence Artificielle (IA) – technologie -, les centres de données, les réseaux – infrastructure -, les agents et les robots – la « mécanisation » -, les métiers et donc la formation. L'enjeu est de taille :





Ce scénario (développé par l'Institut McKinsey) montre une fois de plus la « hiérarchie » européenne des enjeux économiques, conséquences de l'usage croissant des technologies d'IA et d'automatisation.

Près de 60% de cette valeur économique dégagée proviennent de 5 secteurs d'activités (Industrie, e-Commerce, Administration, Services techniques & scientifiques, Santé).

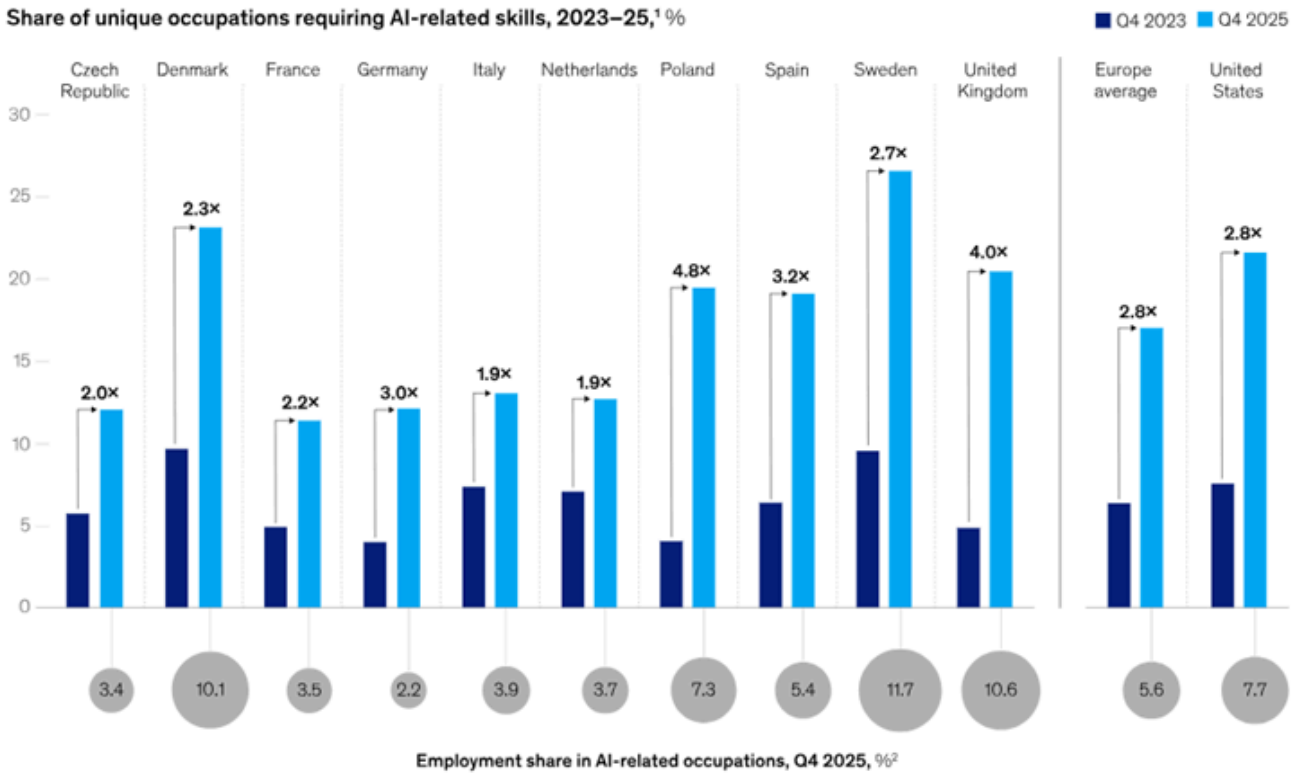
Ces technologies (IA, centre de données, réseaux, ...) sont au service d'usages nouveaux et d'applications. Ces applications sont elles-mêmes en étroite liaison avec les domaines d'excellence du territoire, pour plusieurs raisons :

- les domaines d'excellence du territoire permettent aux acteurs de la technologie d'avoir accès aux meilleurs initiatives ;
- les acteurs de la technologie ont alors accès aux applications soutenus par les leaders du marché ;
- les domaines d'excellence du territoire sont généralement soutenus par les instances territoriales ;
- les écosystèmes d'innovation sont généralement proches des domaines d'excellence (clusterisation) ;
- l'engagement environnemental du territoire est généralement en liaison (en soutenance) des domaines d'excellence, donnant ainsi au territoire un avantage attractif supplémentaire.

Les nouvelles technologies (IA, robotique, ...) vont avoir une incidence considérable sur l'évolution des métiers (en nature et en intensité, densité) et donc sur les formations correspondantes. Or les « clusters » rassemblent les entreprises, la recherche et la formation. Au cœur des territoires et de leur domaines d'excellence, la conjonction des technologies nouvelles, des applications nouvelles et usages nouveaux sera l'une des clés du développement économique pour lequel les leaders du marché (du territoire et les leaders mondiaux) seront alors sensibles à l'attractivité de ce territoire et à la compétitivité de ses écosystèmes de recherche, d'innovation et de formation.

Demand for AI-related skills has increased across countries.

Share of unique occupations requiring AI-related skills, 2023–25,¹ %



Note: Includes only Czech Republic, Denmark, France, Germany, Italy, Netherlands, Poland, Spain, Sweden, and United Kingdom.

¹Occupations refer to job categories made up of tasks or work activities. Examples include software developer, secondary school teacher, and construction manager. Our analyses include only occupations with 30 or more job postings in Q4 2025.

²Share of total employment in occupations with at least 30 job postings where AI-related skills appear in at least 5% of postings. Total employment includes all occupations, including those with fewer than 30 job postings.

Source: Lightcast; McKinsey Global Institute analysis

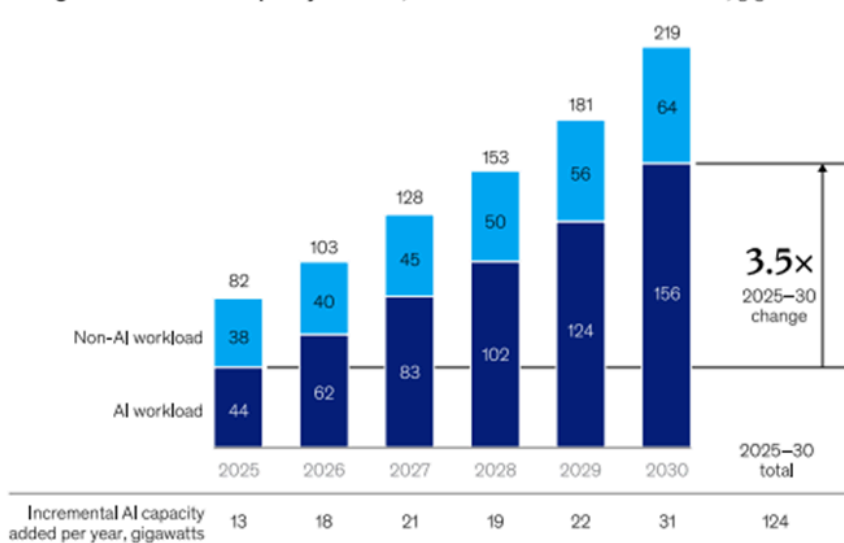
McKinsey & Company

La demande d'emplois requérant des compétences IA est déjà très sensible (x2,2 pour la France entre 2023 et 2025, pour atteindre 12% des emplois en 2025).

L'une des conséquences de cette évolution est la demande accrue de capacités des centres de données.

Both AI and non-AI workloads will be key drivers of global data center capacity demand growth through 2030.

Estimated global data center capacity demand, 'continued momentum' scenario, gigawatts



Note: Figures may not sum to totals, because of rounding.

Source: McKinsey Data Center Demand Model; Gartner reports; IDC reports; Nvidia capital markets reports

McKinsey & Company

La demande de capacité des centres de données est multipliée par 3,5 entre 2025 et 2030. On comprend mieux l'intérêt d'une carte de France des centres de données présentée en première page.

Si on ajoute que le coût de l'énergie (et sa disponibilité) et que l'engagement environnemental du territoire sont également des clés essentielles de localisation de ces centres, on peut alors comprendre l'intérêt de jumeler, de consolider toutes les contributions à cette évolution souhaitée (et nécessaire).

Un consortium français met 10 milliards sur la table pour un projet de data center géant

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Josephine Boone

Le montant pourrait paraître minime, comparé à ce que l'on voit fleurir outre-Atlantique. Mais pour l'écosystème français et européen de l'intelligence artificielle (IA), il est déjà significatif. Quelque 28 entreprises tricolores, au premier rang desquelles Ardian, Artefact, Bull, Capgemini, EDF, Iliad, Orange et Scaleway, ont dévoilé mercredi leur projet de giga-usine d'IA européenne.

Le projet, qui doit être candidat dans le cadre d'un futur appel d'offres européen porté par la Commission européenne, dépasse les 10 milliards d'euros d'investissements pour faire sortir de terre des capacités de calcul de plus d'un gigawatt de puissance sur lesol français. Soit l'équivalent de la puissance produite par un réacteur nucléaire, qui commencera par une première tranche de 100 mégawatts.

« Une diplomatie de l'IA se développe »

« Cette annonce sera, je l'espère, un moment fondateur. L'IA devient une question géopolitique. Une diplomatie de l'IA se développe, et les infrastructures de calcul deviennent des leviers de puissance. Dans ce contexte, l'Europe et la France doivent être au rendez-vous [...] Il ne faut pas répéter les erreurs faites autour du cloud, nous devons changer d'échelle », a

martelé Thomas Reynaud, le directeur général du groupe Iliad (Free) à l'occasion de l'annonce de ce projet, nommé AION. Iliad est prêt à financer ce projet à hauteur de 4 milliards d'euros, d'après son patron.

Au printemps 2025, dans la foulée du Sommet de l'IA à Paris, la Commission européenne a lancé un appel à projets européen pour créer des « AI Gigafactories », c'est-à-dire des data centers équipés de centaines de milliers de puces GPU pour entraîner et utiliser des modèles d'IA sur le Vieux Continent.

Face au retard de l'Europe sur le sujet par rapport aux Etats-Unis et à la Chine, les candidats se sont bousculés, avec 76 propositions envoyées parmi les 27 Etats-membres, pour une dotation initiale autour de 20 milliards d'euros. Il semblerait que l'exécutif bruxellois s'oriente vers la sélection d'une dizaine de dossiers à travers l'Europe.

« Dream team France »

Las, la date de dépôt officielle des appels d'offres n'a cessé d'être repoussée et retarde le lancement concret des chantiers. Ce, alors même que « l'Europe n'abrite que 5 % de la capacité de calcul mondiale, alors que le PIB européen représente 20 % de celui de la planète », soulignait Benoît Gaillochet, directeur infrastructure Europe du fonds de private equity Ardian.

Pour autant, le consortium nouvellement formé veut incarner la « dream team France » pour porter cette cause au niveau national, composée « des plus éminents repré-



La Commission européenne a lancé l'année dernière un appel à projets pour créer des « AI Gigafactories » sur le Vieux Continent.

sentants des entreprises engagés dans l'IA » dans l'Hexagone, a souligné Damien Lucas, le patron du fournisseur de cloud Scaleway.

Parmi les entreprises parties prenantes, on retrouve des acteurs situés sur toute la chaîne de valeur technologique : puces (VSORA, SiPearl, Bull), centres de données

(OpCore, Verne), quantique (Quandela), cloud, électricité, télécommunications et déploiement de l'IA (Capgemini, Sopra Steria). De nombreux représentants, certes, mais quelques exceptions : la star française de l'IA Mistral sonne comme le grand absent. « Des discussions sont en cours », précise Damien Lucas.

Quoi qu'il en soit, le projet reste ouvert aux candidats qui voudraient s'y associer. « La consommation de l'IA augmente dans les entreprises. C'est le moment où l'on se rend compte qu'il faut sécuriser des capacités de calcul. Si on ne le fait pas, dans quelques années, cela nous coûtera très cher », a mis en

garde Vincent Luciani, le patron du cabinet de conseil en data et IA Artefact. Pour soutenir ce projet, le consortium espère bénéficier « de plusieurs centaines de millions d'euros de commandes publiques » de la part de la Commission européenne et de l'Etat français s'ils remportent l'appel d'offres. ■

L'annonce faite un consortium français (et annoncée le 21 mai 2026), vient compléter toute une série d'annonces.

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/intelligence-artificielle/nous-devons-changer-dechelle-un-consortium-de-champions-francais-met-10-milliards-sur-la-table-pour-deployer-une-giga-usine-dia-2232594>

Les territoires face à l'irrésistible propagation des data centers

DONNÉES

L'Hexagone compte déjà 350 centres de données contre 200 en 2020, et les projets se multiplient dans le pays, portés par l'essor du cloud et de l'IA.

Pascal Braun
— Correspondant à Metz

Présents comme le fer de lance du déploiement numérique et de la souveraineté numérique hexagonale, les data centers reviennent en force dans l'actualité. Le 15 avril, la loi de simplification les a rendus éligibles au statut de projet d'intérêt national majeur (PINM). En novembre 2025, la loi de programmation pour la croissance a prévu un mode d'emploi pour accélérer leur implantation. Cette course au cloud et à l'IA est stimulée par la perspective d'énormes investissements. En février 2025, le Sommet de Paris pour l'IA a chiffré à 109 milliards d'euros le coût des nouvelles infrastructures envisagées.

Deux mois plus tard, les journaux Choise France ont permis d'identifier 53 projets représentant un investissement de 41 milliards d'euros (pour partie inclus dans l'investissement global de 109 milliards). Nombre de ces futurs data centers ou extensions d'infrastructures existantes seront financés par des fonds américains, canadiens ou émiratis. Les données recueillies dans ces « hyperscalers » d'Amazon Web Services, Microsoft, Azure ou Google Cloud restent généralement soumises à la législation américaine.

Le défi de l'acceptabilité

Pour attirer les investisseurs du cloud et de l'IA, le gouvernement français leur propose 63 sites répartis sur l'ensemble du territoire. Seules 28 implantations ont à ce jour été rendues publiques. Les projets connus concernent essentiellement les Hauts-de-France, l'Île-de-France et la vallée du Rhône, mais aussi des friches bien connectées au réseau électrique. En Moselle, deux data centers portés par le français éclairage doivent par exemple mobiliser 2 milliards d'euros d'investissements à Richemont.

Plus de la moitié des emplacements ne sont pas divulgués, pour laisser aux collectivités des marges de négociation. La plateforme mosellane de Carling fait ainsi par-

tie des sites possibles, sans confirmation officielle. Ce flux intentionnel vise peut-être aussi à diffuser les oppositions à des projets fortement contestés d'énergie, d'eau et de foncier.

La contestation a déjà été copié à Fentès-Lasfons, près de Mulhouse, où Microsoft doit implanter un data center de 70.000 mètres carrés sur 36 hectares de terres agricoles, ou à Etretot (Indre), près de Châteauneuf, où Google a réservé un emplacement de 500 hectares. La nouvelle législation, qui confie aux préfets le pilotage des PINM, risque de ralentir d'indisposer les élus.

Si 60 % des investissements annoncés répondent aux exigences actuelles et futures des Gafam en matière d'IA et de cloud, les 20 % restants correspondent aux besoins des collectivités, institutions et entreprises hexagonales. « La France dispose d'un potentiel qui couvre la quasi-totalité du territoire. Il est temps de passer aux usages, qui génèrent de la donnée. Les collectivités préfèrent la stocker dans des infrastructures de proximité plutôt que dans le cloud des Gafa », explique Yves Grandmontagne, fondateur de DC Mag, seul média français exclusivement consacré aux data centers.

De 200 data centers en 2020, l'Hexagone est passé à environ 350 infrastructures de toutes tailles, qui proposent leurs services en colocation aux administrations, hôpitaux ou entreprises. Spécialiste des data centers de proximité implantés dans les Alpes-Maritimes, nlighteo a développé ses infrastructures en Île-de-France, mais aussi à Lyon, Strasbourg, Valbonne (près de Sophia Antipolis) ou Besançon.

La Côte-d'Or a lancé un projet de cloud souverain local pour sécuriser les données sensibles de tout le département dans un conteneur de 250 mètres carrés grâce à la technologie développée par Polycloud.

« Les collectivités préfèrent stocker la donnée dans des infrastructures de proximité plutôt que dans le cloud des Gafa. »

YVES GRANDMONTAGNE
Fondateur de DC Mag



Le gouvernement français propose 63 sites répartis sur l'ensemble du territoire pour l'implantation de data centers.

En Mayenne, la communauté de communes de l'Ernée a installé deux data centers développés par Hyperrion, l'un dans ses propres locaux, l'autre dans un centre d'aquariologie.

Une poussée vertigineuse

Dans son édition de juin 2025, le baromètre France Datacenter-EY évoque une augmentation vertigineuse du stockage de données. La puissance installée des data centers, qui se montait à 0,7 gigawatt (GW) en 2024, doit passer à 11 GW d'ici à la fin 2026, essentiellement pour répondre aux besoins de l'IA. Les prévisions bondissent à 4 GW à l'horizon 2035. Compte tenu de la saturation de l'Île-de-France, les projets se reportent sur l'ensemble du territoire. Présenté le 21 avril dernier, le guide du data center durable et acceptable se propose de baliser les futures implantations.

« L'usage n'est pas d'être pour ou contre les data centers. Il est de permettre aux collectivités de décider en connaissance de cause », estime Chloé Voisin-Bornath, directrice générale de Paris-Île-de-France Capitale économique. Cette émanation de la CCI francilienne a participé, avec le réseau de France

urbaine et le campus de start-up Station F, à la rédaction de l'ouvrage. Les trois porteurs lancent aussi un Observatoire national du data center durable et attirent l'attention des élus sur trois nouveaux indices. Celui de la circularité énergétique (CNE) calcule le potentiel de valorisation de l'énergie rejetée par les data centers. L'indice de pression hydrique (IPH) croise leur consommation d'eau et les ressources locales. Enfin, celui sur l'efficacité foncière (IEF) préconise des constructions compactes implantées de préférence sur des friches industrielles.

Basé sur des entretiens avec une quarantaine d'acteurs, le guide laisse transparaître des inquiétudes. La métropole d'Aix-Marseille pointe des conflits d'usage entre l'électrification des transports publics et des infrastructures portuaires et les besoins énergétiques des data centers. Soulignant l'écoulement des demandes de raccordement en cours, l'ambassadeur maritain Epimatche espère « une légèreté d'arbitrage et de priorisation des projets les plus faisables et sécurisés ». Les effets directs des data centers demeurent modestes, les emplois induits, difficiles à quantifier. ■

Il est nécessaire de rappeler les données retenues par les études qui démontrent la « coïncidence » nécessaire des approches, coïncidence qui appelleront la consolidation, la coopération :

- a) le PIB des technologies numériques varie entre 5 et 12% du PIB national, selon les pays ;
- b) le PIB concerné par la transition numérique n'est pas inférieur à 80%, soit un rapport de 1 à 10 entre les technologies et leur usage ;
- c) « l'aval tire l'amont », les pays qui ont une contribution forte (en PIB) des technologies numériques sont également ceux qui ont une contribution forte (toujours en PIB) en usage de ces technologies ET réciproquement. Ainsi que le démontrent les articles ci-dessus, c'est le cas de pays du nord de l'Europe (Suède, Danemark, ...)
- d) L'Institut Australien de Stratégie Politique révèle que les firmes chinoises ont déposé 49,1% des brevets en 2025 dans 57 des 64 catégories de technologies critiques.
- e) La part de la Chine dans la R&D mondiale est passée de 4% à 26% « juste en dessous du niveau des Etats Unis » signale une note du CEPR.
- f) Les « Magnificent Seven » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) sont en face des « Prominent Ten » (Alibaba, AntaSports, BYD, Hengrui Pharma, Meituan, Midea, NetEase, Tencent, Trip.com, Xiaomi) soit en face à face technologies-usages.

Planned Funding Increase Bolsters China's Science and Technology Ecosystem

While announcing China's annual budget, Chinese premier Li Qiang unveiled a planned 8.3 percent increase in science and technology spending, along with a 6.1 percent increase in education spending and a 7.2 percent increase in defense spending. The announcement places Beijing second behind Washington in terms of government expenditures on research and development, with China now **spending** \$172 billion in comparison to the United States' current **budget** of \$193 billion. These increases were also significantly higher than the projected 5 percent growth economic target **issued** at the conference.

La place prise par la capacité des deux blocs (Etats Unis et Chine) en matière de dépenses de recherche et développement ne laisse que peu d'espace à l'Europe en matière de technologies. La capacité de l'Europe en matière de domaines d'excellence lui confère par contre une place privilégiée pour les usages et les applications de ces technologies (compétitivité). Associée à cette compétitivité, l'attractivité environnementale peut être un atout supplémentaire.

Ainsi la transition numérique soutenable, accompagnant un suivi technologique peut se démontrer un facteur clé de succès.

Ceci se traduit par la nécessaire conjonction, la nécessaire coopération, la nécessaire coordination entre :

- a) la compétitivité de la R&D, de la formation en matière technologique ;
- b) les domaines d'excellence pour les usages et les applications ;
- c) les territoires porteurs de ce domaines d'excellence ;
- d) et parmi eux, ceux qui soutiennent un engagement environnemental intense (attractivité environnementale) ;
- e) ainsi qu'un coût énergétique compétitif ;
- f) au sein d'un pays qui pratique cette consolidation ;
- g) et qui la soutien au sein de l'Europe.

Comme ces engagements s'intègre dans une échelle de temps longue (la décennie voire plus – objectif 2050 pour les engagements climatiques –), il faut alors prendre en compte la perspective, les tendances (à l'échelle d'une phase, d'un programme, ...) ET la prospective (envisager au-delà des tendances, les « possibles », les « ruptures » les transitions à mettre en place). Cette approche est par ailleurs susceptible de recueillir l'adhésion des grands groupes leaders mondiaux.

Pourtant :

La Bretagne est-elle en train de passer à côté de l'IA ?

Article réservé aux abonné(e)s - Lire pour 1 €

Par Thomas Leroy
Le 22 mai 2026 à 06h00

Le Télégramme

Alors que les centres de données géants s'installent dans toute la France, la Bretagne, pourtant réputée pour son écosystème cyber, semble passer à côté des investissements colossaux du secteur.



La Bretagne abrite de nombreux data centers mais de taille moyenne comme celui de Bretagne Telecom, à Châteaubourg (35). (Vincent Michel/Le Mensuel)

Mais quand même :

La région Pays de la Loire mise sur une large diffusion de l'intelligence artificielle



La région a acquis une plateforme IA à sa main accessible à tous ses salariés quel que soit leur niveau hiérarchique.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

L'une des préoccupations des collectivités est de mettre un peu d'ordre, de méthode et de sécurité dans la façon dont les agents publics vont utiliser l'intelligence artificielle. C'est le cas de la région Pays de la Loire qui a installé sa propre plateforme, nommée LigerIA.

L'outil, conçu par la start-up nantaise Swift Ask, assemble plusieurs technologies du marché. Dans le jargon technique, on parle d'une solution « semi-sur-étagère ». Ainsi, LigerIA « ouvre la porte à différents LLM (Large Language Model) », note

Aymeric de MauSSION, récemment nommé « Monsieur IA », de la région. Sachant qu'une collectivité ne peut se permettre de multiplier les abonnements aux fournisseurs d'IA. « L'intérêt, c'est le côté agnostique de la solution », poursuit-il. Etant spécifiquement élaboré pour les besoins de la région et intégrant ses données, « la proposition de valeur est naturellement plus importante que celle d'un LLM du marché », ajoute-t-il.

Pour quels usages ? Aymeric de MauSSION cite, entre autres, les tâches de reformulation, de traduction, de correction orthographique, de production de notes de synthèses, de slides, ou de SWOT (analyses des forces, faiblesses, opportunités et menaces). L'outil pourra également accélérer et parfaire l'instruction de dossiers européens, de type Feder, ou la rédaction d'appels

d'offres et le traitement des marchés publics. LigerIA a déjà été décliné en 19 agents IA métiers et près de 400 salariés de la région devraient être formés d'ici à la fin de l'année.

1.000 entreprises accompagnées

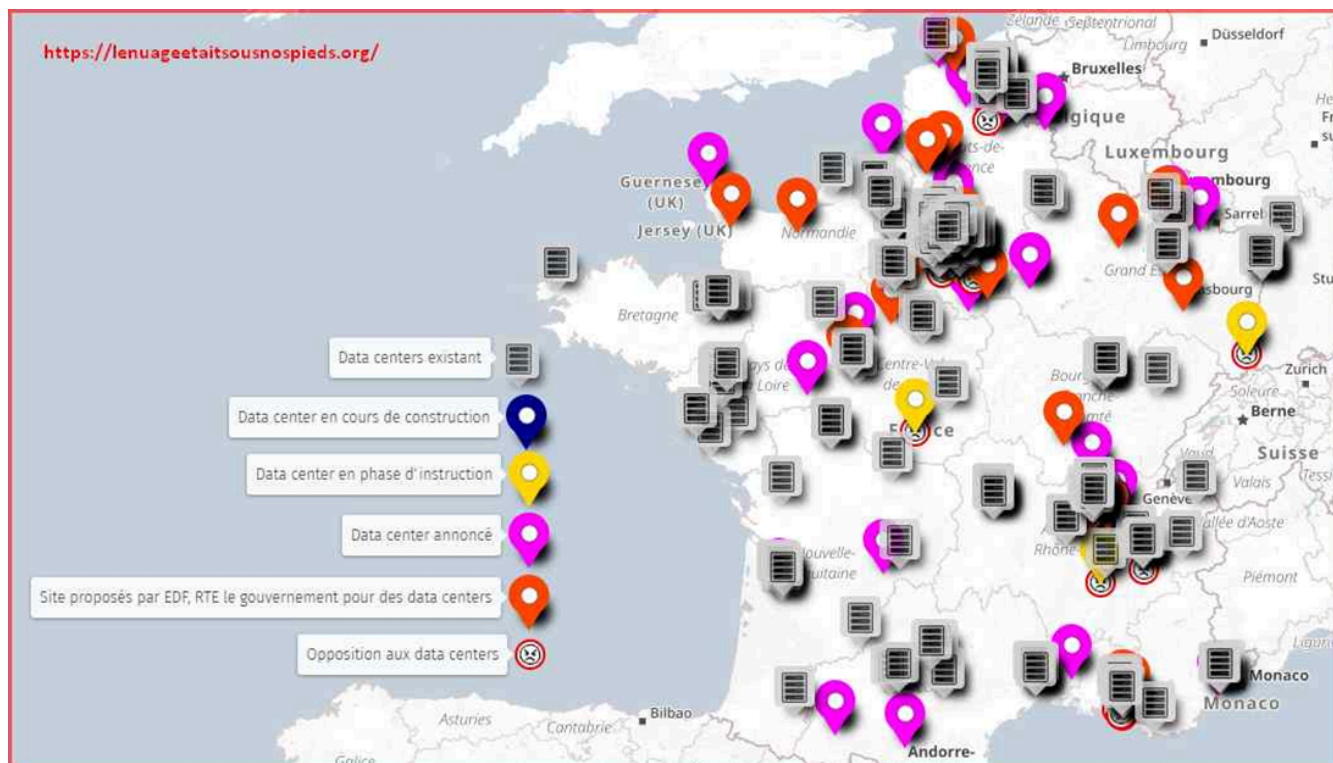
« Tous les métiers, tous les services et tous les niveaux de responsabilités sont concernés. Il s'agit d'un vrai projet de management », soutient Constance Nebbula, vice-présidente LR de la région en charge du numérique et de l'intelligence artificielle, faisant valoir une importante appropriation par les salariés de la région.

« Si la fonction traduction, par exemple, est moins concluante que celle de Google, l'analyse SWOT est claire et bien structurée. C'est aussi le cas pour l'analyse fichiers Excel, même s'il faut rester vigilant », confie un chef de projet de la région qui

regrette l'absence d'une charte d'usage, « sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire avec l'IA ». Pour ce salarié, la diffusion de l'IA dans la collectivité « devrait modifier fondamentalement les process », même si la vision de la région en termes de conditions de travail (exigence, délais...) et l'impact sur l'effectif reste aussi à éclaircir.

Cette stratégie IA de la région a également un volet externe. La collectivité a mis en place un « accélérateur IA » pour les entreprises, établissant une méthodologie d'adoption et une cartographie de l'offre et des prestataires régionaux. « Nous nous positionnons ainsi en tiers de confiance auprès des entreprises », considère Aymeric de MauSSION. L'ambition est d'accompagner 1.000 entreprises vers l'IA d'ici à la fin du mandat. Un « assistant export » boosté à l'IA est proposé et d'autres outils sont à venir. ■

Reste à faire :



Le Grand Ouest, il y a quelques années, pouvait montrer le CNET, le CCETT, le SEPT, les centres de recherche de Mitsubishi, Canon, de Thomson, d'Alcatel, les Bell Laboratories, On pouvait y trouver les premiers « réseaux sociaux » (Minitel), les premiers téléphones mobiles, les premiers réseaux d'infrastructure de données (Transpac), les premiers réseaux de télévision satellitaires, la norme MPEG4, etc.

Cette accumulation de R&D technologique n'a pas donné lieu à une accumulation locale d'applications, d'usages au service des domaines d'excellence du territoire (agroalimentaire, grande distribution, énergie, industrie automobile, industrie créative et culturelle - presse quotidienne régionale - , festivals, tourisme, biotechnologies, industrie navale, ...). La dualité technologies-usages n'a pas joué, condamnant alors les deux.

Si l'Île de France concentre 47,4% des emplois du numérique, le territoire du pôle Images & Réseaux (Bretagne et Pays de la Loire) représente 8,8% des emplois du numérique en France, en 3^{ème} position derrière Auvergne-Rhône Alpes (10,8%). Le Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) représenterait 10,6% des emplois du numérique.

L'évolution entre 2014 et 2022 (source INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8616851?sommaire=8616883>) est dû essentiellement aux usages (services, contenus et support) qui représentent 74,6% des créations d'unités légales sur cette période.

La dissymétrie entre la Bretagne (technologies) et les Pays de la Loire (usages) se manifeste par une stabilisation (voire une légère décroissance) des créations d'emplois pour la Bretagne et une croissance pour les Pays de la Loire.

SYNTHÈSE :

- Jumeler usages et technologies (« l'amont tire l'aval et réciproquement »). La corrélation entre pôles de compétitivité technologiques et pôles de compétitivité « applicatifs » est une nécessité ;
- Reconnaître la dualité des IRT avec les domaines d'excellence du territoire : l'IRT Jules Verne, visant l'amélioration de la compétitivité industrielle en lien direct avec EMC2, S2E2, Valorial, ID4Mobility, l'IRT b<->com visant les technologies numériques ;
- Rechercher les pôles technologiques ou les pôles applicatifs, hors territoire, avec lesquels une coopération pourrait être bénéfique, compte tenu de leurs domaines (ex : Aerospace Valley – Occitanie/Pyrénées-Méditerranée/Nouvelle Aquitaine – pour les sites aéronautiques du territoire ou NextMove, ID4Mobility, Véhicule du Futur pour l'industrie automobile en liaison avec l'IRT Jules Verne) ;
- Mettre en avant les domaines d'excellence du territoire, notamment dans les Schémas Régionaux de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII et/ou suivants) ;
- Mettre en place une structure d'orientation et de planification sur le long terme, permettant aux grands groupes leaders mondiaux de participer au repérage des tendances et projections des futures technologies et de leurs usages, en liaison avec les domaines applicatifs (domaines d'excellence territoriaux). En conjuguant domaines d'excellence, technologies, anticipation sur le long terme (défis, ruptures, transition), l'industrialisation « locale » (la réindustrialisation), soutenue par les instances territoriales, appuyée par une attractivité territoriale en matière d'énergie et d'engagement environnemental est possible (puisque nécessaire).

Parmi les technologies :

- Intelligence artificielle (généraliste et applicative)
- Data Centers, réseaux d'infrastructure
- Quantique
- Photonique
- Immersivité, jumeaux numériques
- ...